



# VIOLENCES COMMENT RÉAGIR

La violence peut être physique ou morale, elle peut résulter ou prendre la forme d'une manipulation, d'une séduction, d'une emprise ou d'un abus d'autorité. Agressions physiques, atteintes et abus sexuels, harcèlement moral, humiliations ou bizutage, tous ces comportements sont punis par la loi.

## JE SUIS VICTIME

Personne n'a le droit d'user de la violence, quelle que soit sa forme afin d'exercer un pouvoir sur vous. Personne n'a le droit d'imposer un acte de nature sexuelle que vous ne désirez pas... Quelles que soient les circonstances de l'agression ou du viol, vous n'y êtes pour rien. L'auteur des faits est le seul responsable et coupable. Que les faits soient anciens ou récents.

### IL FAUT BRISER LE SILENCE

#### IL FAUT EN PARLER :

- À une personne en qui vous avez confiance
- À un professionnel (médecin, assistante sociale, avocat...)
- En appelant un numéro gratuit et d'écoute :

**le 3919 si vous êtes majeur(e)s, le 119 si vous êtes mineur(e)s.**



**Le 08VICTIMES : 08 842 846 37 (prix d'un appel local – appel anonyme).**

**08 VICTIMES**  
0 8 8 4 2 8 4 6 3 7

- En vous rendant sur les portails de signalement gratuits anonymes et disponibles 24h/24 :

**Arrêtonslesviolences.gov.fr**  
**Service-public.fr/cmi**

## JE SUIS TÉMOIN OU J'AI DES DOUTES

C'est votre devoir de signaler lorsque vous avez la conviction de la survenance de tels faits. Votre réaction doit être proportionnelle à la menace.

Lorsqu'il y a un danger grave et immédiat pour la victime, **APPELEZ SANS ATTENDRE LE 17**

Si vous avez des doutes et des suspicions,

#### **SIGNELEZ-LE :**

- À la cellule dédiée au Ministère des Sports : **[signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)**
- Aux associations d'aide aux victimes :

**Colosse aux Pieds d'Argile** / Violences sexuelles  
07 50 85 47 10 – [colosseauxpiedsdargile.org](http://colosseauxpiedsdargile.org)  
**La voix de l'enfant** / Défense des enfants  
01 56 96 03 00 – [lavoixdelenfant.org](http://lavoixdelenfant.org)

Dans tous les cas, si l'agresseur **est lié à l'activité des sports de glace**, il est nécessaire d'informer la référente Intégrité, Huguette Londy, au sein de la **Fédération Française des Sports de Glace**  
**[integrite@ffsg.org](mailto:integrite@ffsg.org)**

**Attention aux fausses allégations punissables par la loi. Elles s'observent parfois dans le cadre de conflits familiaux ou entre les parents et la structure/l'institution.**